

CARLOS MOREIRA

Fondateur et PDG de WISeKey

Alvise GIUSTINIANI

En parlant de numérique, je vais passer la parole à Carlos. Actuellement, il est beaucoup question de blockchain, de cryptomonnaie et du lancement de Libra par Facebook. Les microprocesseurs sont de moins en moins chères, on peut presque les imprimer sur les marchandises. Quel rôle tout cela joue-t-il dans le commerce illicite ? Voyez-vous cela de manière positive, cela aide-t-il ? Et est-ce que cela aide les méchants ou les gentils ?

Carlos MOREIRA

Merci, Alvise. Comme on l'a dit hier, la technologie peut être utilisée comme une arme ou comme un outil, vous pouvez détruire ou vous pouvez construire. J'aimerais simplement vous donner un aperçu de la technologie que nous appelons aujourd'hui la blockchain et de la manière dont elle peut vraiment améliorer la lutte contre le commerce illicite. Je mentionnerais le World Wide Web, à ce moment-là j'étais aux Nations unies et j'ai donc assisté à cette invention de la toile mondiale puisqu'elle a eu lieu à Genève. A l'époque il y avait beaucoup d'espoir parce que nous nous attendions à ce que le web résolve de nombreux problèmes.

Actuellement, vous trouvez au sommet du web et dominant son économie de 10 000 milliards de dollars des entreprises comme Apple, Facebook, Amazon et Google. Toutes ont été extraordinairement efficaces pour monétiser le web et générer énormément de richesse, mais elles ont été extraordinairement inefficaces dans un domaine spécifique, à savoir l'identité numérique. Le web est aveugle : il ne sait pas ce qu'il fait. On peut évidemment transférer de bonnes choses sur le web, mais on peut aussi en transférer de très mauvaises. Ce qu'il s'est passé, c'est que le commerce illicite et les questions liées à l'économie souterraine utilisent le web d'une manière extraordinairement efficace pour faire de mauvaises choses. La raison est qu'il y aura toujours des gens pour essayer... mais il y a de très bonnes entreprises comme LVMH, et nous avons aidé de nombreuses sociétés avec WISeKey à améliorer leurs systèmes de défense. Ces entreprises travaillent souvent en vase clos mais lorsque vous êtes confrontés à un problème de 2400 milliards de dollars, qui est le produit du commerce illicite, vous ne pouvez plus travailler en vase clos, en autarcie : vous devez construire des plateformes.

La plateforme est un outil qui permet aux parties prenantes d'utiliser un point d'entrée pour accéder à une quantité infinie de données, ce qui n'est pas le cas actuellement. Si un gouvernement ou une entreprise du secteur privé veut enquêter sur des questions de commerce illicite, où vont-ils ? Ils se rendent dans une base de données, mais ils n'y ont pas accès et doivent donc négocier des autorisations pour accéder à la base de données. Cela s'est avéré être extraordinairement inefficace. C'est pourquoi Interpol et de nombreuses organisations policières du monde entier sont dans une situation où il faut absolument centraliser les données. Cependant, il est très difficile de centraliser les données parce qu'il y a des problèmes de commerce et de propriété, ainsi que des questions de propriété intellectuelle.

Au cours de ces cinq dernières années, une nouvelle technologie est apparue, technologie qui pourrait bien être le début de la résolution du problème, et dont le nom est la blockchain. Bien que je travaille sur la blockchain depuis le début, je répète inlassablement qu'elle n'est qu'un des composants et elle n'est pas le seul. En matière de sécurité, de cybersécurité et de technologie, nous sommes en train de créer un point de convergence historique en permettant à ce que nous nommons les technologies de pointe de converger. Nous avons l'intelligence artificielle, la blockchain, l'identité numérique, l'Internet des Objets (l'IdO) et désormais toutes ces technologies se parlent entre elles. Cela crée un pouvoir sans précédent pour résoudre des problèmes critiques pour lesquels, auparavant, nous n'avions aucun outil.

J'étais à l'ONU avant, puis je suis parti et j'ai créé une entreprise parce que je voulais résoudre le problème et pas seulement en parler. Nous avons déjà sécurisé 1,2 milliard d'objets. Il s'agit de montres en Suisse qui sont maintenant

tracées grâce à une puce placée à l'intérieur des montres, ou des vins, des parfums et des produits alimentaires, car la traçabilité d'un produit ne peut pas être établie s'il n'a pas d'identité numérique.

L'identité numérique qui est intégrée dans le projet, comme je l'ai dit, à l'aide d'une micropuce, est également disponible dans un grand registre des blockchains. Pour que vous puissiez comprendre si ce n'est pas le cas ou si vous n'êtes pas encore confrontés à la technologie de la blockchain, vous devez savoir que sa beauté réside dans le fait que les données sont décentralisées ; vous n'avez pas besoin de les stocker à un seul endroit. Si l'identité visuelle de mon objet, disons une montre LVMH, est tracée au niveau même de l'objet, le jumeau numérique de ce produit sera également disponible dans un registre, registre qui sera disponible pour que tout le monde puisse le consulter, sans que personne ne puisse vous empêcher d'y accéder. Disons qu'une montre a une puce et qu'elle est donc consignée dans ce grand registre, lorsqu'elle passera à la douane, il sera possible de détecter si le produit est faux ou s'il aura été falsifié selon l'intégration, ou non, de l'identification du produit.

Cela crée une proposition très intéressante. Et c'est aussi un grand avantage pour les marques mais, si elles ne coopèrent pas à ce dispositif, cela ne se concrétisera jamais, car ce dispositif permet aux marques de savoir où se trouvent leurs objets et qui les possèdent. Connaître le propriétaire de l'objet présente un très grand avantage pour les marques, car elles ne connaissent plus leurs clients. Aujourd'hui, à l'exception peut-être de LVMH qui a une très forte stratégie digitale, de nombreuses marques auraient besoin d'aller voir des supports comme Facebook ou Amazon pour savoir qui sont leurs clients parce que le client est enregistré sur Facebook et non sur la plateforme. Cela représente donc un réel avantage car en même temps que vous protégez votre produit, vous créez la fonction KYC (*Know your customer*), ce processus de connaissance des clients qui permet aux marques de renouer avec eux.

Et puis, il y a les Libra du monde. Libra se trouve à Genève, tout comme moi, et je m'implique énormément dans cette équipe qui essaye de comprendre comment la Libra pourrait se développer en dehors de Genève. La Libra a des bons et des mauvais côtés. Ce qui est étonnant, c'est qu'on crée une monnaie virtuelle qui pourrait devenir une monnaie dominante parce qu'on compte 2,5 milliards d'utilisateurs actifs. Par ailleurs, si Libra n'appliquait pas les principes de réglementation financière de KYC, elle pourrait aussi être utilisée, grâce à Internet, pour transférer illégalement de l'argent. Il est nécessaire que des projets comme Libra, les cryptomonnaies, soient conformes au dispositif KYC, sinon la technologie conçue pour faire le bien pourra finir par faire le mal. C'est le cas, par exemple, du *dark web* qui génère actuellement un billion de dollars. À l'origine, il a été conçu par des services de renseignements qui voulaient pénétrer le monde criminel souterrain et voir où se produisaient les choses illégales. Le *dark web* a, en fait, été absorbé, utilisé et manipulé par la pègre, essentiellement pour créer son propre écosystème numérique.

La bonne nouvelle, c'est qu'il existe de nombreuses technologies. La mauvaise nouvelle est que nous avons besoin de conférences comme celle-ci et d'une approche internationale multipartite pour utiliser ces technologies de manière à satisfaire aux exigences réglementaires dans le monde entier.

Alvise GIUSTINIANI

Merci, Carlos. Sur le plan technologique, vous êtes optimiste sur certains points et encore dubitatif sur d'autres. La Libra doit être régulée de la bonne manière. Avant de passer la parole à Jean-François, je voudrais revenir à Laurent et lui demander son avis. En un an, vous êtes passé de 20 millions à 21 millions de suppressions, pensez-vous que nous sommes en train de gagner la bataille ou s'agit-il d'une montagne qui, lorsque vous en atteignez le sommet, en dévoile une nouvelle, encore plus grande à gravir ?

Laurent MARCADIER

Effectivement, nous sommes à 20 millions de *take down*, maintenant notre objectif est de passer à 20 millions de *stay down*. Parce qu'aujourd'hui et c'est une évidence, les annonces de contrefaçon se remplacent les unes les autres.

Carlos a parlé de l'aspect technique, c'est une aide très importante pour les titulaires de droits mais je pense qu'il y a un niveau normatif, un niveau législatif sur lequel il faut vraiment que nous puissions avancer. Aujourd'hui il faut que nous arrivions à une responsabilisation des grands acteurs de l'Internet.

Du travail a été fait en matière de fiscalité, en matière de contenu haineux, en matière de contenu à caractère terroriste. Les discussions avancent chaque fois pour que ces types de contenus soient enlevés en amont par les géants de l'Internet, et pas seulement après signalement.

Je pense qu'il faut, dans cette approche globale que j'appelle de mes vœux, arriver à une responsabilisation des géants de l'Internet sur l'ensemble, en réalité, des contenus illicites. C'est-à-dire : cessons de créer des micro-sujets suivant la nature des contenus qui sont diffusés, et suivons finalement l'une des préconisations qu'avait faite la Commission européenne en mai 2018, c'est-à-dire en appeler à une responsabilisation sur l'ensemble des contenus illicites. Ayons cette approche transversale.

Nous avons, autorités publiques et titulaires de droits, un ennemi commun qui sont ces pirates, ces contrefacteurs, ces organisations criminelles. Pourtant répondons-nous à cet enjeu de manière trop morcelée ? Cette approche transversale, cette approche globale doit aussi s'appliquer à l'Internet, et j'espère que nos débats seront l'occasion de faire avancer ce sujet de responsabilisation des géants du digital. C'est ce travail qu'ils doivent faire techniquement en amont – et ils ont les moyens de le faire –, c'est-à-dire placer des outils, des instruments pour filtrer les contenus illicites, qu'il s'agisse de contrefaçons, de contenus haineux ou de contenus à caractère terroriste, et je pense qu'une bonne partie du sujet aura été réglée par cette implication plus forte des acteurs de l'Internet dans ce combat.

Alvise GIUSTINIANI

Merci, c'est une transition parfaite pour Jean-François sur la réglementation.